

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue en visioconférence, le 18 octobre 2023 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Stéphane Larochelle (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Benoit Martin (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Vincent Campeau-Gagnon (St-Pierre-de-Lamy) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Normand Lizotte, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1730

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 26 septembre 2023.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Stéphane Larochelle, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2023 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1731

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Bernard Caron, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 16 OCTOBRE 2023

Chambre de Commerce du Témiscouata	2 000.00 \$
Bell Canada	636.44 \$
DAS Fédéral	5 572.42 \$
DAS Provincial	13 602.29 \$
Francotyp-Postalia Canada Inc	344.93 \$
Hydro-Québec	6 942.41 \$
Total payés	29 098.49 \$

COMPTES À PAYER AU 16 OCTOBRE 2023

Agat Laboratoires LTD	794.48 \$
Avantis Coopérative	335.77 \$
Beneva	2 708.03 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	114.98 \$
Garage André L'Italien	1 149.14 \$
GFL Environnement 2023 Inc	97 079.27 \$
GLS Logistics Canada LTD	101.58 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	333.42 \$
Info-Dimanche	500.84 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	63.83 \$
Lamontagne ruche	3 055.34 \$
Laurentides Re/Sources Inc	2 252.06 \$
Mastercard	1 619.93 \$
MAT Mécanique	37.94 \$
Mécanique Francis Bouchard Inc	83.88 \$
Ministre des Finances	74 253.00 \$
Municipalité de Dégelis	5 521.72 \$
P. Beaulieu Électrique	789.02 \$
Pages Jaunes	45.03 \$
Pare-Brise Expert	515.14 \$
Pièces Témis Inc	91.33 \$
Place du Travailleur enr.	276.46 \$
Potvin Jacinthe	2.85 \$
Roy Josianne	50.00 \$
Sémer Inc	2 406.89 \$
Service sanitaires A. Deschênes Inc	136 842.21 \$
Simetech Environnement Inc	70 682.63 \$
Société V.I.A. Inc	21 782.99 \$
Surplus G. Rioux Inc	209.70 \$

Toromont Cat (Québec)	251.97 \$
Transport F. Leclerc	3 367.84 \$
Transport Forestier Hugo Beaulieu	6 027.57 \$
Tribu Communications Web	497.27 \$

Total à payer 433 844.11 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1732

4) ADMINISTRATION

a) Renouvellement – Gestion médias sociaux avec Tribu Communication Web

La gestion de la communauté Facebook de la RIDT est effectuée par l'entreprise Tribu Communication Web depuis quelques années.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Normand Lizotte, d'accepter le renouvellement du mandat pour la prochaine année au coût de 5 709 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1733

5) ÉCOCENTRES

a) Contrats - Dénéigement des écocentres Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements. Comme chaque année, la RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

<u>Secteur Témiscouata-sur-le-Lac</u>	Gravier Bérubé et Fils	2 437,50 \$
<u>Secteur Squatec</u>	Ferme Yves Pelletier	4 750,00 \$

Il est proposé par M. Claude Gallant, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT accepte les deux soumissions présentées soit celle de Gravier Bérubé et fils et de Ferme Yves Pelletier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1734

b) Achat – Souffleuse à neige

Le site de Dégelis est déneigé par les employés de la RIDT. La plus grande partie est effectuée avec le loader mais de nombreux endroits sont trop restreints et nécessitent une souffleuse à neige et l'ancienne n'est plus fonctionnelle.

Il est proposé par M. Alain Morin, appuyé par Mme Katie Bossé, que la RIDT achète une souffleuse à neige de 28" à chenilles. M. Maxime Groleau est autorisé à procéder à l'achat pour un budget d'environ 4 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1735

c) Achat - Fourgon utilitaire

Le règlement d'emprunt R-014 a été approuvé par le MAMH et la RIDT peut donc procéder aux achats. La RIDT a demandé des prix pour deux modèles de fourgon utilitaire avec les mêmes spécifications :

o RAM Promaster 3500 modèle 2024 avec toit élevé et boîte allongée	63 672,50 \$ plus taxes
o FORD Transit R3X 250 modèle 2024 avec toit élevé et boîte allongée	72 732,03 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Denis Blais, appuyé par M. Bernard Caron, que la RIDT achète un fourgon utilitaire RAM Promaster modèle 2024 au coût de 63 672,50 \$ plus taxes auprès de l'entreprise Témis Chrysler Dodge Jeep Ram de Témiscouata-sur-le-Lac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1736

6) LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

a) Appel d'offre – Achat d'un chargeur sur roues

Le règlement d'emprunt R-014 a été approuvé par le MAMH et la RIDT peut donc procéder aux achats.

Il est proposé par M. Vincent Campeau-Gagnon, appuyé par M. Bernard Caron, d'autoriser M. Maxime Groleau à procéder à un appel d'offre sur SEO pour l'achat d'un chargeur sur roues. Celui-ci devra être d'un modèle 2024, de marque éprouvée et équivalent à celui appartenant déjà à la RIDT (John Deere 544H)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1737

7) VARIA

Aucun point au varia.

8) PROCHAINE RENCONTRE

- Mercredi 15 novembre 2023
- Mercredi 20 décembre 2023

9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1738